N° 6 — 22e Année

LE NUMERO CINQ CENTIMES

Jeudi 6 Janvier 1910

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 15, près du théâtre du Peuple. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 154)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 »
LOCALES . . . . . 1 fr. »

Les annonces reçues aux bureaux du Journal ; à Paris, chez nos Bureaux, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 154
A LILLE : N° 47

LA JOURNÉE

— Le bureau du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni.

— L'instruction du crime du train 626 se poursuit ; il y aurait eu préméditation.

— A l'aérodrome de La Brayelle, près de Douai, l'aviateur Bréguet a réussi plusieurs vols.

— A Roubaix, s'est produite une explosion de gaz.

— Une enquête a été ouverte sur la noyade mystérieuse d'une femme, à Bierne, près de Bergues.

OPINIONS

A l'École

La campagne engagée contre l'école laïque par les évêques se fait de jour en jour plus ardente et plus habile. Le zèle des cagots, de la bonne presse et tous ceux qui ont pris pour mot d'ordre « pas de Dieu, pas de pain ! » ne peut manquer d'exercer la plus fâcheuse influence sur la fréquentation scolaire. Déjà, dans certaines régions, les écoles se vident et il n'est que temps de réagir contre un si grand péril.

Le gouvernement ne le méconnaît pas ; il s'est solennellement engagé à faire voter, avant le terme de la législature qui s'achève, les lois de défense nécessaires. L'heure approche de tenir parole, et c'est dès la rentrée de janvier qu'il faudra se mettre à l'œuvre pour protéger l'instituteur contre les ligues cléricales de pères de famille et l'école contre la mainmise de l'Eglise. Mais il ne sera pas moins important d'édicter du même coup les mesures répressives propres à rendre efficace l'obligation scolaire prescrite par la loi.

« Nous avons actuellement vingt mille illettrés », m'écrivait, il y a quelque temps, M. Ferdinand Buisson, dans sa Lettre ouverte aux instituteurs de France. Hélas ! c'est trop peu dire ! On relevait, dans le contingent de 1906, le chiffre de 17.130 conscrits illettrés. Comme d'autre part on peut admettre sans crainte d'erreur, qu'il existe un nombre au moins égal de femmes et de filles de vingt ans, dépourvues de toute notion d'instruction primaire, c'est donc au double, c'est-à-dire à 35 ou 40.000 qu'il faut porter le nombre des illettrés de cet âge, auquel s'ajoute le contingent des générations précédentes. Ce résultat attristant, qui permet aux détracteurs de l'œuvre républicaine et aux admirateurs attardés d'une époque sans école de proclamer la faillite de l'enseignement primaire, est dû sans doute au défaut de fréquentation régulière, en dépit de la loi, et à l'absence d'un enseignement post-scolaire, propre à fixer dans l'esprit du jeune homme les notions imprécises reçues à l'école primaire et qu'il est trop prompt à oublier.

Si l'on examine la statistique officielle de 1906, on s'aperçoit que sur 3.603.636 élèves inscrits dans les écoles publiques, le nombre des irréguliers atteint le chiffre énorme de 1.146.131. Un enfant sur trois manque vingt journées de classe, au moins ; 180.069 perdent plus de cent journées par an, poussant l'irrégularité scolaire presque jusqu'à l'absence complète. C'est là la pépinière où se recrute l'armée si dense des illettrés à vingt ans !

Pour combattre cet absentéisme avec quelque chance de succès, il faut en rechercher les causes. Elles sont multiples. La plus générale c'est hélas ! la misère. Si faible que soit l'apport de l'enfant à la gêne scolaire ad'misérable budget familial, c'est une aide que les parents se résignent difficilement à abandonner, et bien que la loi ne permette son admission à la ferme ou à l'atelier qu'à treize ans, ou tout au moins au lendemain de l'obtention du certificat d'études, tout conspire — et la volonté des parents et l'intérêt du patron et le silence des commissions scolaires, pour lui permettre de s'embaucher avant l'âge.

Les employeurs s'exposent à quelques contraventions... mais le risque est si réduit. La visite de l'inspecteur du travail est si rare et l'ingéniosité à le tromper si grande !

On a pu lire dans un rapport de l'inspection du travail qu'on estimait que dans la seule circonscription de Lille, trente mille enfants ne recevaient de ce fait aucune instruction.

Dans les agglomérations importantes, la mise au travail prématurée de l'enfant et son vagabondage sont les deux causes principales de l'absentéisme scolaire.

A la campagne, comment se rendre à l'école, distante parfois de plusieurs kilomètres, par les courtes journées d'hiver, quand les routes sont défoncées par les pluies ou enfouies sous la neige ? Il est des parents qui ne craignent pas, dans les régions montagneuses des Alpes, de se condamner à plusieurs heures de traîneau ou de cheval pour conduire à l'école qui en ruinent leurs enfants, car c'est encore durant la mauvaise saison que la fréquentation est la plus assidue, mais combien peuvent le faire ? Dès que paraissent les beaux jours et que reprennent les travaux des champs, l'enfant y est retenu par d'utiles besognes, quand il ne s'en va pas dans les fermes comme berger ou petit domestique.

Dans certaines provinces, particulièrement dans l'ouest et dans certains départements du centre, il est incontestable que l'Eglise nuit à l'école plus que l'école ne nuit à l'Eglise.

Quelques parties de la Bretagne comptent jusqu'à 50 pour cent d'illettrés, et il ressort d'une enquête de la Ligue de l'Enseignement que dans l'arrondissement de Rochechouart un tiers des conscrits ne savaient ni lire ni écrire, et c'est pour une bonne part aux prêtres qu'on le doit.

D'une part, ils s'évertuent à retenir les enfants par d'interminables causeries religieuses, même en dehors de l'époque de la première communion, et en dépit de la loi. Ils prennent à tâche d'autre part de jeter le discrédit sur les maîtres laïques et d'ameuter contre eux les enfants ; quand ils le peuvent, ils ouvrent des écoles libres qui échappent à tout contrôle, où l'enfant qui s'applique à retenir des prières est plus sûr d'être récompensé que celui qui s'efforce d'apprendre à lire.

Il est naturellement de bon ton d'envoyer les petits dans les écoles libres, et le pauvre n'a même pas le droit de mettre les siens à « la laïque » s'il veut trouver du travail ou bénéficier de quelque pitié.

Malgré la propagande pour les écoles libres menée par les associations de pères de famille, par les comités de surveillance et autres ligues « Bien pensantes », le nombre des illettrés ne diminue pas — au contraire ! Qui pourrait s'en étonner dans de pareilles conditions ?

Les sanctions judiciaires prévues par le texte de 1882, afin d'obliger les enfants à la fréquentation scolaire, n'ont jamais inquiété personne. N'a-t-on pas insisté plus d'une fois à des grèves d'écoliers ? Impuissantes sont les commissions scolaires ; à peine organisées dans le quart des communes, les caisses des écoles. La loi reste à faire, qui rendre possible au plus humble ménage le sacrifice du pécule que gagne l'enfant, qui multiplierait les écoles, monopolisées par l'Etat, et organisera l'enseignement technique obligatoire pour les 402.000 enfants de France qui se destinent au commerce et à l'industrie.

C'est par elle que sera résolu le problème scolaire.

F. DUBIEF,
Député de Saône-et-Loire.

L'Espoir dans la R. P.

De la Lanterne :

M. Piou a dit : « La représentation proportionnelle, c'est l'arme par excellence ».

Les monarchistes ont déclaré : « Depuis douze ans, nous n'avons pas eu meilleure plate-forme électorale ».

De plus en plus, il se précise que l'espoir de la réaction à l'heure présente repose entièrement sur la R. P., et l'archevêque Fauet, d'accord avec les épiscopats romains, a dit lui-même que le programme des cléricaux aux élections prochaines devait se borner à deux revendications essentielles : la paix religieuse et la représentation proportionnelle.

En formulant leurs vœux pour l'année 1910, les réactionnaires de toutes nuances expriment nettement que leur politique tout entière tient en un mot : La proportionnelle.

La Croix écrit des lignes qu'il importe de retenir, car elles traduisent d'une manière concise tout un programme d'attaque, celui que nous avons tant de fois dénoncé à l'attention des républicains :

« N'avons-nous pas vu les progrès inespérés du principe de la représentation proportionnelle, que nous tous, hommes esprits considérant comme le mécanisme décisif le plus propre à mettre un peu plus de justice dans la politique et les lois, et à nous tirer du chaos où nous nous débattons ?

Le vote qui a consacré ces progrès a eu lieu pendant le mois où se célébrait le centenaire des apparitions de saint Michel. Il sera suivi, nous l'espérons, d'une victoire décisive de cette réforme, aux élections législatives du mois de mai prochain. Tel est notre premier souhait.

« Ainsi donc, *La Croix* attache à la R. P. l'idée d'un miraculeux secours. Dans la situation critique où l'effort des républicains a jeté le parti clérical, le journal des assomptionnistes ne voit guère d'autre moyen de salut que ce mode de scrutin qu'il a voulu, avant même d'être voté, les pires alliances et offre aux oppositions bigarrées des sièges parlementaires, auxquels jusqu'ici elles n'avaient aucune possibilité d'atteindre.

Et nous, républicains qui luttons depuis tant d'années, laisserons-nous s'accomplir tous les vœux de la réaction ? Nous prêterons-nous bénévolement à cet une absurde généralité que rien ne justifie, à une combinaison qui doit si bien renforcer nos adversaires ?

Ceux qui doutent encore — il en est qui sont de bonne foi — n'ont qu'à lire les feuilles cléricales pour constater de la manière la plus certaine qu'en réclamant la R. P., ils travaillent au succès de la réaction.

M. FALLIÈRES EN SUISSE

Nous avons annoncé, il y a deux jours, que M. Fallières, se proposait de faire une visite en Suisse.

D'après les derniers renseignements, la visite est probable pour cette année, sans qu'aucune date ait encore été fixée.

Une correspondance de Berne dit à ce sujet :

« Tous les principaux journaux s'occupent de l'éventualité de la visite de M. Fallières et font un accueil chaleureux, aussi bien dans la Suisse allemande que dans la Suisse française.

« La *Nouvelle Gazette de Zurich* se rapproche du désir manifesté à plusieurs reprises par l'empereur Guillaume II d'assister aux manœuvres suisses et qui, d'après des renseignements, pourrait fort bien se réaliser, cet automne. Cette perspective prête un intérêt tout particulier à la visite de M. Fallières ; elle explique pourquoi on aimerait lui faire donner un certain éclat. »

CHRONIQUE

Les Prophéties de Jules Verne

La conquête de l'air vient de faire un Delagrange une victime de plus. Sa réalisation n'en sera pas retardée. La fin tragique à Boulogne-sur-Mer du capitaine Ferber non plus que celle de Lefebvre, n'ont arrêté l'élan des audacieux aviateurs dont les exploits nous ont déjà tant émerveillés.

Et voici qu'une fois de plus en discrète auteur des récentes découvertes dont le plupart, il est presque devenu banal de le rappeler, furent prémonitoires par Jules Verne.

Vois nombreux d'aéroplanes à Bétheny, Berlin, Juvisy, voyages malheureux du *Zeppelin* allemand, raids d'altitude et d'endurance sphériques ordinaires, tels sont, pour un seul domaine de l'art industriel, les triomphes chaque relatifs dont l'honneur, pour une large part, revient au maître disparu. C'est incontestablement grâce à son audace conceptive, à l'attrait puissant de ses œuvres, au goût de la discussion et du paradoxe scientifiques qu'il tenait de ses cerveaux multiples, n'est grâce à tout cela que tant d'inventions ont surgi, ont été essayées, reprises, mises au point, au lieu que, venues il y a quelques dizaines d'années, elles eussent mené les inventeurs à l'hôpital, sinon même à Charenton.

Aussi bien, d'ailleurs, que Jules Verne n'eût pas toujours précisé, et pour cause, les moyens pratiques de ses inventions imaginaires, il a souvent assez nettement circonscrit et même résolu, le problème, pour que des esprits doués pulsant, de ses solutions partielles, d'élever jusqu'aux solutions vraies et totales.

Le dirigeable *Go a head* et l'aéronef *Mistrios*, de *Robur le Conquérant*, sont, la premier, un double ou un gabarit très exact des dirigeables chenaux, le deuxième, de Jules Verne appliquant la théorie de plus lourd que l'air, n'a pas encore été pratiquement réalisé, mais il apparaît que le principe de sa construction — un vaisseau du plusieur pesant, mû en direction par des hélices propulsives, actionné par deux moteurs différents et combinés d'hélices ascensionnelles — n'est nullement contraire aux lois physiques, et partiellement, d'ailleurs, le propulsion par hélice, appliquée à l'aéronation des *ballons*, est utilisée en de certains appareils, tel celui de M. Renfleteau, au dernier Salon d'aviation.

Il apparaît bien encore qu'en dehors du dirigeable plus léger que l'air, jouet à peu près futile du vent, et qui semble avoir atteint l'apogée de sa forme, définitivement sont piétés théoriques, les aéroplanes, biplans, monoplans, sont inexplicables sur leurs formes actuelles, de constituer des *instruments sérieux de route*, et par surcroît manquent, la plupart, de toute capacité réelle de transporter en sécurité des masses un peu importantes, autre que des acrobates seuls peuvent s'y maintenir. Il y a là une suite à prendre du héros de J. Verne, et peut-être son *Albatros* est-il l'anneau manquant qui joint les dirigeables et les avions...

Rappelons en passant que, dans *Cinq Semaines en ballon*, l'un de ses premiers romans, J. Verne indiquait un moyen de direction des ballons par les vents et de réglementation de leur gaz par la chaleur, qui fut suivi depuis.

La Maîtrise du monde, où nous retrouvons Robur, plus conquérant que jamais, aussi quelque peu fou et misanthrope, nous révèle une locomotion à la fois terrestre, marine, sous-marine, aérienne, grâce à l'Epouvante, dont la coque en aluminium roule sur des roues à rayons en palettes, se vise à travers l'eau et l'air par les spires d'une hélice intérieure et sans fin, se soutient et se dirige dans l'atmosphère au moyen d'ailes, replètes et cachées, lorsque inutiles, dans une sphérolé spéciale de la coque. Déjà il existe des canots automobiles à roues, et certains ingénieurs étudient l'appareil rêvé par Jules Verne, aéronal, canot automobile.

Il est évidemment une partie de l'œuvre du Maître qui, d'ici bien longtemps, ne sera pas réalisable. Il s'agit de l'île Lincoln, pôle autour de la terre ; le comète, comme dans *Hector Servadac* ; sur terre automobile, comme dans *l'Ile à hélice*, il serait sans doute intéressant de se promener, mais nous risquons fort de ne pas voir cette réalisation de sitôt. Et, d'ailleurs, il y a trente ans, que les sous-marins se comptaient au jour par centaines, alors que tout se vaut, tout ingénieur se croyait le droit de lever les épaules en parlant du *Nautilus*... Rares, très rares étaient ceux qui croyaient au point d'interrogation. M. Thiers et l'illustre Arago mêmes ont bien d'ailleurs maudit par avance les chemins de fer. Jules Verne, au contraire, écrivit le *Maison à vapeur* bien avant qu'aucune automobile *sillonnât* nos routes.

La ballistique semble avoir préoccupé Jules Verne plus que toute autre science. Il est peu de ses romans où, par un exploit nouveau et secret, une arme plus parfaite que toutes celles qui existent, le dénouement ne s'opère. Les *Cinq Cents Millions de la Bégum* nous apprirent avant l'heure les énormes portées et les effets déplorables des canons monstrueux et des obus modernes. Même le canon lui paraît sans doute, pour sauver sa réhabilitation, mériter d'être chargé de refermer l'ère terrestre, et faire ainsi des orbes réguliers, des zones polaires fécondes. (*Sens dessus dessous*).

Face au drapeau nous conte l'histoire d'un inventeur, où Turpin voulut se reconnaître, qui fonde une bande de pirates d'un engin propulseur et d'un projectile explosible tel, que ce projectile revient au besoin à l'intérieur de sa trajectoire, et détruit comme un cyclone, mieux encore, tout ce qui existe au-dessus du sol dans la zone d'éclatement. N'est équitable de noter ici que J. Verne, comme c'était son habitude, cite les travaux de Turpin, ses obus gyroscopiques et ses projectiles dicoides du commandant Chapel, et même le canon *pneumatique* de *Juliaski*.

La *Chasse au météore* permettra-t-elle aux bolides mathématiques de l'avoir d'amener sur notre terre, et de prétendre à partie de leur poches, quelque centaine sous d'or. Craignons de donner à ces fibus un moyen de guet-apens irrésistible, et constatons-nous de rappeler l'invention faite par ce bon Xoldel d'un appareil à diriger les courants neutres hélicoïdes et les courants neutres rectilignes, grâce auxquels la matière radiante, dégagée incessamment par la globe, va bombarder d'atomes impondérables mais vifs à l'infini, ce qu'il s'agit d'éloigner ou d'incliner au-delà des limites de nos engins balistiques matériels. N'y a-t-il pas là une application des ondes électriques et des radioactivités à creuser ?

Les spéculateurs terrestres n'avaient pas évidemment attendu l'œuvre de Jules Verne pour tenter leurs voyages sur tout le globe, mais, au point de vue humoristique, n'est-il pas curieux de relire, dans ce même *Sens dessus dessous*, la révélation avant la lettre des territoires du pôle arctique par les Etats-Unis, question récemment très actuelle et tout aussi pour ainsi que dans Jules Verne, encore qu'elle apparaisse étrangement posée par l'Oncle Sam.

La France même se chargera peut-être un jour d'illustrer par des réalités l'hypothèse de la mer, où l'auteur fait ressortir les avantages d'une percée de la côte nord africaine, pour permettre l'immersion des steppes intécondes du Sahara.

Au surplus, de même que la réalité dépasse souvent en extraordinaire les rêves des savants, même chimériques, certaines explorations sensationnelles récentes paraissent avoir doté l'univers réel de fabuleux plus fantaisistes encore, et surtout plus audacieux que quelque héros que ce soit de Jules Verne, qui décrivit bien la conquête du pôle par les capitaines Hatteras et Némo, mais n'osât jamais osé prévoir le docteur Cook, l'humoriste bien connu de nos lecteurs et de l'Académie des sciences de Copenhague.

L'indifférence en matière commerciale

Une statistique intéressante démontre les commis-voyageurs qui, venus d'Europe, parcourent les pays d'Orient et s'y disputent la clientèle.

En voici le résumé :

Allemands	35 %
Autrichiens	18 %
Italiens	17 %
Anglais	10 %
Suisses	8 %
Belges	5 %
Hollandais	5 %
Français	3 %

Ainsi la France envoie douze fois moins de représentants que l'Allemagne. Et il dire que c'est elle qui, jadis, a fait les Croisades, elle qui, au XVIe siècle, a signé les capitulations, elle qui, officiellement, prende le protectorat des chrétiens en Asie.

Etonnez-vous alors que notre commerce avec le monde musulman ne progresse pas, mais au contraire décroît sans cesse.

Malheur! disait : « Quand la montagne ne vient pas à vous, allez droit à la montagne ». Nous nous attendons que la montagne marche et la roche rencontre. Or, elle ne remue pas, et ce sont nos concurrents qui en entreprennent l'ascension.

Peut-être bien le maître d'école prussien ne nous a pas vaincus en 1870. Assurément, le commis-voyageur teuton est en train de nous battre.

ECHOS

Le Mariage d'Albert Ier.

On vella bien d'une autre ! Alors qu'on en est encore à se demander si le mariage de Léopold II avec Mlle Delacroix-Vaughan est valable, la *Liberté* de Gand ne conclue-t-elle pas celui du nouveau roi, Albert Ier. Ce mariage, d'après notre confrère belge, aurait bien été autorisé par la roi défunt, mais sans l'intervention gouvernementale exigée par la Constitution.

« Si l'acte gouvernemental, dûment contresigné, existe, dit la *Liberté*, il doit être publié immédiatement. Sinon, les ministres doivent solliciter d'urgence, au nom du peuple belge, qui les en conjure, l'assemblement des deux Chambres pour relever d'une déchéance immérité la plus digne des princes ».

L'avis des juristes est partagé.

Quoi qu'il en soit, la *Soir*, de Bruxelles, confirme que le mariage n'a pas été autorisé par arrêté royal et que l'assemblement des Chambres est immédiatement nécessaire.

Chantecler.

Décidément, c'est une série !...

Deux journaux parisiens ayant publié, avant la première, des extraits de la pièce de M. Edmond Rostand (ne pas confondre avec son Aix Maurice, dit « le sap tout »), M. Rostand et l'*Illustration* qui s'était assuré par traité le primeur de la publication de cette pièce, ont fait saisir ces journaux et leur réclamant des dommages-intérêts.

Nos confrères tenaient ces extraits de *Secolo*, de Milan, qui les tenait lui-même d'un comédien complédé, lequel les avait appris de M. Rostand. En bien ! il faut le dire, ces vers, et notamment un certain Hymne à la Nuit, que doit chanter la Hibou, ne donnent qu'une piètre idée de l'œuvre fameuse avec laquelle on nous rase depuis plus de cinq ans.

Il paraît que le texte a été tronqué, défiguré, et que ce qu'a écrit M. Edmond Rostand (avec ou sans collaboration de Madame et de Monsieur fils), est mieux, beaucoup mieux.

Félicitations à l'auteur.

L'ESPRIT DE TOUS

— Z..., un nègre du plus beau noir, a débarqué à Paris, voici quinze ans, pour y achever ses études et y conquérir ses diplômes. Tout lui a réussi. Il est aujourd'hui à la tête d'une forte et fructueuse situation.

L'autre jour, il recevait de sa mère, restée aux Antilles, une lettre qui se terminait ainsi :

« J'espère bien que tu n'as pas oublié ton origine et que, au milieu de toutes tes prospérités, tu es resté nègre ».

— Z... en sont les répétitions de *Chantecler* ?

— Ça marche. On travaille en théâtre et on travaille au reste du feu.

— Au chant du coq.

PAR SERVICE SPÉCIAL

NOS INFORMATIONS

M. CLÉMENCEAU

Une lettre et une interview

Le *Temps* a publié hier soir l'information suivante :

Le docteur Hagen, délégué de Var au Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste, a reçu hier soir de M. Clémenceau une lettre importante au sujet de la tactique que le Parti aurait de suivre dans les récentes élections municipales, où la liste du bloc républicain économique, dont M. Hagen fait partie, fut élue au ballottage contre la liste socialiste unifiée. En voici un passage essentiel :

« Je suis absolument d'accord avec vous, cher citoyen, et rien ne me fera changer d'avis. Nous devons tous avoir le courage de nos opinions et repudier la surenchère qui sera la perte de la démocratie ».

Ajoutons que le Cercle Danton, inauguré l'année dernière par MM. Lafferre et Dalimier, qui a en tête de ses membres élus conseillers municipaux sur la liste du bloc républicain économique, s'est réuni en assemblée générale et a décidé d'envoyer au Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste une protestation motivée contre l'intervention de son président M. Vaillé, à la veille du scrutin de ballottage, en faveur des unifiés.

L'ancien président du Conseil interviewé par le correspondant d'un journal espagnol

Le journal *Mensaje* de Madrid, publie une interview de M. Clémenceau.

L'ancien président du Conseil déclare qu'il n'abandonne le pouvoir sans esprit de retour, car il aspire au repos après trois ans d'un labeur tel, qu'il ne pouvait plus dormir sans Sommure. Il ne croit pas que les circonstances politiques qui l'appelèrent à la présidence se reproduisent.

M. Clémenceau se consacrera à la littérature et au journalisme.

[illegible] roman, les [illegible] Paris, et drama. [illegible] qu'il sera [illegible] Parlant de son [illegible] Clémenceau [illegible] à Paris le [illegible] Trélat [illegible] Paris [illegible] Aucher [illegible] parole [illegible] sang et expulsant les Arabes qui [illegible] laient la civilisation, et que peut-être même la victoire de Charles-Martel fut un mal pour l'Europe.

M. Clémenceau est d'avis que le gouvernement libéral doit avant tout secouer le joug de Rome.

Le curé du « Bistro »

L'abbé Villiers rentré en France fait des confidences à un journaliste

L'abbé Villiers, curé d'Irancy, est, paraît-il, retrouvé. De Saint-Sébastien où il était descendu, il est rentré en France. Il a franchi la frontière à Hendaye et il n'est arrivé à Bordeaux où un rédacteur du *Matin* l'a interviewé.

L'abbé a protesté contre les « intrigues » dénoncées sur son compte. Mais laissons parler notre confrère :

L'abbé, de ce matin nul, frappe son large front. Cependant son indignation est loin d'être calmée :

— Un escroc !... Un escroc !... Moi, un escroc !... Et d'abord, où sont-elles les escroqueries ?

Timidement je risque un mot :

Monsieur l'abbé, on a parlé... des titres de Mlle Tourville.

— Quoi, les titres de Mlle Tourville ?... Et pour après ?... Je trouve un commandataire qui me promet deux cent mille francs. Tout d'un coup voilà que des méchants viennent lui raconter des calomnies au sujet d'un voyage que je fis un jour en Amérique. Alors le commandataire n'a plus marché. Il faisait pourtant que mon affaire allait. L'*Bistro* était lancé, parti et ne demandait qu'à aller tout seul. Alors je suis allé trouver Mlle Tourville, je lui ai exposé la situation, je lui ai demandé, ses titres ; elle me les a confiés avec une confidentiel écrite de sa main de les vendre. Je les ai vendus, et voilà tout. Je lui rendrai tout cela un jour ou comptule...

— Sans doute, monsieur l'abbé, mais vous avouerez que votre départ précipité, votre retraite inconnue...

— De quoi, de quoi, ma retraite inconnue ?!... Tenez, tout cela c'est de le faute à Parmentier. Il avait écrit à l'archevêché pour annoncer mon voyage, pour qu'on prévint M. Uriel Ray et ma famille. L'archevêché n'a pas daigné me rendre ce service. Alors on a cru que j'étais en faute...

— Mais pourquoi ce départ, monsieur l'abbé ?...

— Oh ! c'est bien simple. L'argent était venu de nouveau à manquer. Alors pour sauver l'*Bistro*, j'ai résolu d'aller en Espagne exploiter deux de mes idées. D'abord une roue d'automobile à laquelle je veux intéresser le roi d'Espagne, et puis aussi un flacon inviolable (*sic*) que je destinais aux pères chartreux de Tarragone. J'ai écrit au roi et au supérieur des pères chartreux. Ils ne m'ont pas encore répondu. Mais je sens que le roi est à la chasse, dans le sud de l'Espagne, et que le supérieur des chartreux est très occupé en ce moment. Aussi je ne m'inquiète pas ; ils m'écriront à Paris lorsque j'y serai, et alors vous verrez, vous verrez ce que valent les idées de M. l'abbé Villiers...

Il comme le descendait l'escalier de l'hôtel, je l'entendis qui répétait tout haut :

— On verra, on verra où peuvent conduire l'intelligence et la vaillance.

L'ASSASSINAT DE Mme GOULIN

Grabit et Michel avaient [illegible] leur crime. — La prime de 25,000 francs a été remise à M. Mathieu

Le résultat des renseignements recueillis par la Sûreté, que les soldats Grabit et Michel avaient prémédité leur crime. A plusieurs reprises, ils avaient pris le train de Melun à Paris pour commettre en marvelé coup. C'était chez eux comme une idée fixe.

Les deux accusés ont été conduits hier matin, au service de l'anthropométrie, et ils ont été soumis à la formalité de la mensuration.

Les deux assassins ont gardé un mutisme absolu. Michel a le type des voyous de Paris ; son visage est pâle ; il ne paraît pas être intelligent.

Comme on lui fait observer qu'il a tué une femme très bonne pour les pauvres, auxquels elle faisait remettre chaque année une importante somme d'argent, il a baissé la tête sans répondre.

— Est-ce que vous ne regrettez pas d'avoir commis un tel crime ? lui a-t-on demandé.

D'une voix inintelligible, il a murmuré alors :

— Si...

Quand à Grabit, c'est un [illegible] d'assez haute taille et [illegible].

On lui a également demandé s'il n'avait pas de repentir. Il a détourné la tête en disant qu'il regrettait ce qu'il avait fait.

On lui a fait remarquer ensuite qu'il avait médité son crime longtemps avant de le commettre et que, dans cette intention, après les renseignements parvenus à la police, il avait fait plusieurs fois, avec Michel, le voyage aller et retour de Melun à Paris. Il a prétendu vivement qu'il avait qu'il était monté dans le train rens intention de commettre un crime. C'est la vue de Mme Goulin nommellement, qui lui en avait donné l'idée.

Il résulte de l'enquête faite en l'arrondissement des deux assassins, qu'ont disséminés dans chaque ni l'un ni l'autre.

Les questions de compétence

L'une des deux questions de compétence qui se posaient à propos de l'assassinat de Mme Goulin est résolue : le parquet de Corbeil est devenu, c'est pratiquement au moins M. Albanel, juge d'instruction qui est chargé de continuer l'information dirigée contre les soldats Michel et Grabit.

Mais on n'est pas encore fixé au Palais de Justice, sur la juridiction qui sera en définitive reconnue comme compétente. On ne sait en effet si les assassins seront renvoyés devant un permission régulière, au moment où ils perpétrèrent leur crime. Cela est qu'après avoir établi ce point qu'on pourra savoir si Michel et Grabit seront traduits devant à la juridiction civile ou à la juridiction militaire.

La prime de 25,000 francs

On sait que les fils de Mme Goulin avaient promis une prime de 25,000 francs à la personne qui, le premier, fournirait les auteurs de l'assassinat de leur mère.

M. Edouard Goulin, fils aîné de Mme Goulin, a donné des instructions à Me Constantin, notaire de la famille, pour que la somme de 25,000 francs fût remise à la disposition de Maurice Portehault (et non Heurtebault, ainsi qu'on avait dit tout d'abord), le jeune aide-cuisinier du cercle de d'Epernay, grâce aux révélations duquel Georges Grabit et Henri Michel ont pu être arrêtés et ont été amenés à faire l'aveu de leur crime.

Me Constantin a remis les fonds à Maurice Portehault cet après-midi.

Des Bourgmestres Socialistes

EN BELGIQUE

L'organe officiel du Parti ouvrier belge déclare savoir de source autorisée que le roi a Monsieur publiera prochainement une série d'arrêtés royaux nommant des bourgmestres socialistes dans les communes où les Municipalités ont socialiste homogène. Il est [illegible] que les bourgmestres [illegible] [illegible] [illegible] dans les communes où [illegible] [illegible] [illegible] dans les communes où ni le parti ouvrier ni le parti catholique ne sont représentés dans les Conseils municipaux [illegible] socialiste.

C'est sans que dans certaines communes de la province du Hainaut, il n'y a pas de bourgmestres depuis des années, le premier échevin laissant fonctions du premier magistrat communal. C'est en raison de cette situation spéciale que les socialistes belges, même les radicaux, demandent la nomination des bourgmestres par le Conseil municipal, comme c'est-à-dit les échevins, comme plus par le gouvernement, qui a cependant qu'il qu'il lui était impossible de se faire représenter sur le terrain communal par un magistrat se rétablissant d'un parti [illegible] honnaire et exposé à [illegible] difficile de confier la direction de la police.

Le changement de méthode annoncé par l'organe du parti ouvrier est interprété comme un signe de l'esprit nouveau qui prévaut avec le nouveau règne, mais on fait observer avec raison qu'au point de vue de la [illegible] tion de l'ordre et de l'administration des affaires publiques, le gouvernement [illegible] moins à redouter d'un bourgmestre socialiste, qu'il pourra trouver en lui [illegible] que d'un échevin socialiste [illegible] de bourgmestre, qu'il ne peut [illegible] aucun cas, puisqu'il n'est pas [illegible] lui et qu'il ne dépend que de la [illegible] Conseil.